

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LA CONFORMITÉ DES RÉPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES AIDE LES PETITES ENTREPRISES PAR LE BIAIS DE LA PROMOTION DES SERVICES ET DE L'INFORMATION

Grâce à un nouveau projet pilote innovateur du gouvernement McGuinty, les petites entreprises de l'Ontario pourront plus facilement comprendre et gérer leurs responsabilités en matière de règlements.

Le Centre d'information sur la conformité des réparations de carrosseries d'automobiles est un projet pilote en ligne conçu de façon à accroître la compréhension des exigences gouvernementales et à sensibiliser davantage l'industrie des réparations de carrosseries d'automobiles par le biais de la promotion des services et de l'information. L'objectif global consiste à aider les petites entreprises à comprendre et à assumer leurs responsabilités en matière de règlements.

Le site Web du Centre d'information a été créé avec la contribution de l'industrie des réparations de carrosseries d'automobiles, notamment du Collision Industry Action Group (CIAG), de la Hamilton District Autobody Repair Association (HARA) et de propriétaires d'ateliers de réparation de carrosseries. ServiceOntario a travaillé en collaboration avec les ministères chargés de la réglementation pour créer ce site, qui s'inscrit dans l'engagement du gouvernement d'offrir des services plus conviviaux, simplifiés et mieux intégrés aux particuliers et aux entreprises, partout dans la province. ServiceOntario est l'endroit où l'on peut, de façon rapide et commode, obtenir des renseignements sur les services du gouvernement en ligne, en personne ou par téléphone.

Avec plus de 2 800 ateliers, qui pour la plupart emploient moins de cinq travailleurs, l'industrie des réparations de carrosseries d'automobiles est représentative de bon nombre de propriétaires de petites entreprises de l'Ontario. Afin de protéger la sécurité du public, cette industrie est toutefois soumise à des règlements rigoureux des gouvernements provincial, municipal et fédéral. À la suite de discussions avec des intervenants, l'industrie a exprimé un désir de travailler en collaboration avec le gouvernement pour favoriser une plus grande conformité, la première étape consistant à faire mieux connaître ses responsabilités en matière de règlements.

Promotion de services et information

Le Centre d'information fournira des renseignements sur les règlements d'une façon tout à fait inédite. Par le passé, les renseignements étaient offerts dans un format qui nécessitait des recherches multiples sur différents sites Web de ministères. Le but du Centre est de proposer un « service à guichet unique » aux propriétaires d'ateliers en réunissant les exigences en matière de règlements des différents ministères dans un format organisé et convivial pour les entreprises. Le

site Web, à <http://www.serviceontario.ca/autobody>, a été créé avec la contribution d'intervenants de l'industrie des réparations de carrosseries d'automobiles. ServiceOntario (www.serviceontario.ca) est un site Web qui a été conçu pour faciliter les interactions des Ontariennes et Ontariens avec le gouvernement provincial en fournissant des renseignements et des services en ligne, en personne et par téléphone.

Nouveautés dans les interactions avec le gouvernement

Le Centre d'information sur la conformité des réparations de carrosseries d'automobiles s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation visant à améliorer et à moderniser la façon dont les entreprises observent les lois et les règlements en Ontario. Dans ce plan de modernisation figurent également les composantes suivantes :

- La *Loi de 2006 sur la modernisation de la réglementation*, déposée en février 2006, et qui, si elle est adoptée, jouerait un grand rôle dans l'amélioration de la protection du public en permettant aux ministères d'utiliser les ressources du gouvernement plus efficacement, tout en réduisant la duplication des services d'application des lois
- Une stratégie basée sur la performance qui reconnaîtrait les entreprises qui s'illustrent sur le plan du respect des lois, ce qui permettrait de concentrer les efforts d'application sur les entreprises qui enfreignent régulièrement les lois ontariennes

Consultation

Le projet global est né à la suite de consultations avec un certain nombre d'intervenants, notamment le Collision Industry Action Group (CIAG), la Hamilton District Autobody Repair Association (HARA), des propriétaires de petites entreprises et les ministères chargés de la réglementation. Les intervenants ont d'un commun accord identifié les points à améliorer suivants :

- La nécessité d'un portail d'information unique pour les exigences en matière de règlements
- La création d'un site Web convivial qui fournit des renseignements précis sur la législation s'appliquant tout particulièrement à l'industrie des réparations de carrosseries d'automobiles
- L'élaboration d'un centre d'information qui regroupe les exigences provinciales, fédérales et municipales en matière de règlements
- La concentration des efforts relatifs à l'application de la législation afin de mieux cibler les objectifs cruciaux, à savoir protéger davantage le public et favoriser des conditions équitables pour les entreprises qui se conforment aux lois et aux règlements

Prochaines étapes

Le Centre d'information est un projet en cours d'élaboration qui continuera à être peaufiné pour mieux refléter les activités des propriétaires d'ateliers de réparation de carrosserie. Les prochaines étapes consisteront, entre autres, à intégrer les exigences en matière de règlements des gouvernements municipal et fédéral, afin d'aboutir véritablement à un « service à guichet unique » pour les entreprises.

Renseignements :
Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca